



Objectifs : Acquérir les connaissances ou maintenir les connaissances pratiques à la lutte contre les incendies dans l'établissement afin d'être capable de donner l'alerte et d'utiliser un extincteur mis à disposition du personnel avant l'arrivée des secours spécialisés.

Public visé
L'ensemble des salariés.

Nombre de participants
12 personnes maximum par session.

Obligations réglementaires
Personnel désigné Art. R.4227-39 du code du travail
La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et des visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.
Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leurs dates et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

Pré-requis
Pour suivre cette formation, aucun pré requis n'est nécessaire.

Intervenant(s)
Formateur spécialisé en sécurité incendie et/ou détenteur d'une qualification SSIAP.

Règles de sécurité des ERP Art. MS48 du règlement de sécurité ERP
Les personnes désignées par l'exploitant pour assurer la sécurité contre l'incendie doivent avoir reçu une formation conduite à l'initiative et sous la responsabilité de l'exploitant.

Durée (à adapter selon vos besoins)
3,5 heures sur 0,5 jour.

Attribution finale
Attestation individuelle de formation.

Art. MS51 du règlement de sécurité ERP
Des exercices d'instruction du personnel doivent être organisés sous la responsabilité de l'exploitant.

Programme Théorique et Pratique

Partie théorique :
Le phénomène du feu, les causes et les facteurs de propagation
Classes de feu et agents extincteurs
Présentation des différents moyens d'intervention
Les différents extincteurs dans votre entreprise
Principes de fonctionnement
Apprentissage des règles de bases de l'évacuation des locaux en urgence

Partie pratique avec Simulateur de formation :
Mise en place d'un ou plusieurs exercices pratiques directement dans les locaux avec notre simulateur de formation et utilisation d'extincteurs électroniques
Effets visuels et sonores intégrés
Débit de fumée réglable par le formateur en fonction de l'exercice
Propreté, sécurité, efficacité et réalisme de l'exercice
Utilisation en intérieur sur le lieu de travail

Synthèse et bilan de formation

Après la formation, le stagiaire sera capable :
D'agir face à un départ de feu
De choisir et de manipuler un extincteur à pression auxiliaire ou à pression permanente
D'adopter une conduite sûre face aux fumées

* Uniquement en région Île-de-France, Rhône-Alpes et PACA.



Méthodes et Moyens Pédagogiques

Exposé participatif, diaporama, vidéo, simulateur et extincteurs de différentes classes.



Documents Pédagogiques

Un fascicule de 20 pages est fourni au stagiaire.
Renseignement, visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur.



Évaluation / Maintien des connaissances

Évaluation de la formation par les stagiaires concernant les objectifs et la qualité. Recyclage et évaluation des compétences à prévoir tous les deux ans.
Responsable Pédagogique : Fabrice ROUSSEAU.